

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2017

## SYNDICAT DU BASSIN DE LA TAUDE



## Table des matières

1.	Présentation du CTMA et rappel du contexte.....	2
1.1.	Le territoire.....	2
1.2.	Les enjeux et les objectifs.....	2
1.3.	La cellule d’animation du syndicat .....	3
2.	Présentation de la cellule d’animation du CTMA.....	3
2.1.	Le comité de pilotage .....	3
2.2.	Le comité syndical .....	4
2.3.	Intercommission SAGE Sarthe Aval .....	4
2.4.	GEMAPI.....	4
2.5.	Colloques et formations .....	4
3.	Mise en œuvre du contrat, les travaux du syndicat de la Taude sur 2017 .....	5
4.	Actions de communication.....	5
5.	Budget et financement.....	6
6.	Bilan et perspective.....	6
7.	Annexes .....	7
7.1.	Annexe 1 : Photos travaux.....	7
7.2.	Annexe 2 : Cartographie des travaux 2017 .....	7

# 1. Présentation du CTMA et rappel du contexte

## 1.1. Le territoire

La Taude est une rivière qui coule dans les départements de la Mayenne (53) et de la Sarthe (72). C'est un affluent de la Sarthe en rive droite, donc un sous-affluent de la Loire par la Sarthe et la Maine.

La Taude prend sa source à deux kilomètres au sud de Saint-Charles-la-Forêt, petite localité du département de la Mayenne située à 20 kilomètres au nord-ouest de la ville du Sablé-sur-Sarthe.

Son cours a globalement une orientation nord-ouest/sud-est. Elle se jette dans la Sarthe (rive droite) à Souvigné-sur-Sarthe dans le département de la Sarthe, un peu en aval de Sablé-sur-Sarthe.

Sa longueur totale est de 22,4 kilomètres.

Le cours d'eau est jalonné sur tout son cours d'anciens moulins et quelques ouvrages comme des ponts, des barrages qui peuvent perturber son écoulement naturel.

Dans les années 80 et 90, la Taude, et plus particulièrement certains de ses affluents de tête de bassin, ont subis de nombreux travaux de rectification et de recalibrage qui ont modifié son lit. Les méandres ont été gommés et quelques ouvrages régulateurs ont été mis en place pour maintenir le niveau d'eau.

En plus de ces ouvrages, de nombreux étangs et mares se trouvent le long du cours d'eau ainsi qu'au niveau des sources, pouvant modifier le régime hydrique des cours d'eau du fait de leurs rejets.

## 1.2. Les enjeux et les objectifs

L'enjeu est important sur le territoire compte tenu des différentes pressions exercées par les différentes professions. On observe notamment :

Une détérioration de la qualité physico-chimique et biologique de l'eau par l'apport d'intrants liée à une forte pression agricole.

Une dégradation des berges dues au piétinement du bétail.

Une ripisylve peu dense voire absente qui ne remplit que partiellement son rôle épuratoire, mécanique et biologique alternant avec des sections présentant un aspect très dense et envahissant.

Une banalisation hydro morphologique et un appauvrissement de la biodiversité imputable à la chenalisation des cours d'eau et la mise en bief des cours d'eau.

Une discontinuité longitudinale responsable du blocage du transit sédimentaire, hydraulique et de la libre circulation des poissons.

Un écoulement des eaux ponctuellement perturbé par la présence d'embâcles ou par un défaut d'entretien sectoriel de la ripisylve.

Une turbidité élevée entraînant le colmatage du fond de la rivière uniformise le support et asphyxie la végétation aquatique

Les objectifs du syndicat sont identiques au SDAGE Loire Bretagne ainsi qu'au SAGE Sarthe aval, ils sont donc de sensibiliser, développer la pédagogie et les échanges, améliorer la qualité des eaux, améliorer l'hydromorphologie et de la continuité écologique, préserver les zones humides, gérer la ressource de façon équilibrée, Réduire la vulnérabilité aux inondations et du ruissellement.

### 1.3. La cellule d'animation du syndicat

Le comité syndical est composé de 15 titulaires, de 10 suppléants, 1 président, 4 vices présidents, 1 secrétaire et 1 technicienne de rivière.

## 2. Présentation de la cellule d'animation du CTMA

### 2.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage s'est réuni 2 fois au cours de l'année 2016 :

- Le 25 janvier 2017 : rapport phase 2 Présentation des scénarii pour l'étude des 7 ouvrages de la commune de Souvigné sur Sarthe.

Le comité de pilotage était composé de :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe,
- Le Conseil Régional,
- Le Conseil départemental 72,
- La Direction Départementale des Territoires de la Sarthe,
- L'ONEMA 72,
- La Fédération Départementale de la Pêche pour la Protection des Milieux Aquatiques 72,
- La Chambre d'agriculture de la Sarthe,
- Sarthe Nature environnement,
- Entre Taude et Bellebranche,

Assistaient à cette réunion 6 administrations/associations sur les 10 conviées, 4 administrations excusées et 4 membres du CS sur 15 et 11 excusés.

- Le 09 septembre 2017 : rapport phase 3 Présentation des projets

Le comité de pilotage était composé de :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe,
- Le Conseil Régional,
- Le Conseil départemental 72,
- La Direction Départementale des Territoires de la Sarthe,
- L'ONEMA 72,
- La Fédération Départementale de la Pêche pour la Protection des Milieux Aquatiques 72,

- La Chambre d'agriculture de la Sarthe,
- Sarthe Nature environnement,
- Entre Taude et Bellebranche,

Assistaient à cette réunion 3 administrations/associations sur les 10 conviées, 7 administrations excusées et 4 membres du CS sur 15 et 11 excusés.

## 2.2. Le comité syndical

Le Comité syndical s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2017 et une réunion avec les vice-présidents uniquement a eu lieu :

- 08 mars 2017, Contribution communale 2017 et proposition de prêt
- 13 avril 2017, réunion du budget
- 26 octobre 2017, remise en cause du marché entretien, avancement des travaux et questions diverses
- 23 novembre 2017, ouverture des plis de marché avec les vice-présidents uniquement
- Le 07 décembre 2017, analyse des offres des marchés et contribution communale 2018

## 2.3. Intercommission SAGE Sarthe Aval

La Technicienne de rivière fait partie de la commission milieux aquatiques du SAGE Sarthe Aval ainsi que du groupe de travail pour la cartographie des cours d'eau sarthois. Ces commissions se sont réunies plusieurs demi-journées au cours de l'année 2017. La technicienne de rivière a assisté aux réunions suivantes :

- Le 31 janvier 2017 : Réunion de cartographie des cours d'eau sarthois
- Le 27 février 2017 : groupe de travail étude volume prélevable
- Le 02 mai 2017 : groupe de travail étude volume prélevable
- Le 14 novembre 2017 : Intercommission SAGE Sarthe Aval

## 2.4. GEMAPI

Le SAGE Sarthe aval a organisé de nombreuses réunions sur la compétence GEMAPI.

La Technicienne de rivière a assisté à ces réunions qui ont eu lieu :

- Le 09 mai 2017 : Copil phase 1 : état des lieux
- Le 13 juin 2017 : Cotech
- Le 16 juin 2017 : Copil phase 2 : présentation des scénarii d'évolution de la gouvernance
- Le 06 septembre 2017 : Cotech

## 2.5. Colloques et formations

La technicienne de rivière a également suivi des formations ou a assisté à des colloques :

- Le 06 avril 2017 – 1 journée – rencontre technicien de rivière de la mayenne, retour d'expérience
- Le 16 mai 2017 – 1 journée – outils de sensibilisation hydromorphologique, retour d'expérience
- Le 11 et 12 Octobre – Colloque AELB Massiac (15)

### 3. Mise en œuvre du contrat, les travaux du syndicat de la Taude sur 2017

Sur l'année 2017, ont été réalisés :

- Entretien : 5 230 ml
- Embâcle : 70
- Gros abattage : 77
- Terre végétale : 120 m<sup>3</sup>
- Terrassement : 40.5h,
- Recharge en granulats : 500 ml
- Enrochement : 228.72 m<sup>3</sup>
- Béton : 6 m<sup>3</sup>
- Passerelle : 1
- Mini seuil : 6
- Abreuvoir en descente aménagée : 13
- Abreuvoir passage à gué : 1
- Clôture de retour aux abords des abreuvoirs : 56 ml

La carte de localisation des travaux se trouve en annexe 2.

### 4. Actions de communication

Depuis Mars 2015, le syndicat de la Taude en partenariat avec les syndicats de la Jouanne, du Vicoin, de l'Erve, de la Vaige et de la Taude, s'est doté d'un site internet.

Ce site permet au syndicat d'expliquer ses objectifs et de l'illustrer par des exemples.

<http://www.taude.portail-bassins-versants.fr>

Depuis maintenant 6 ans, la technicienne de rivière rencontre régulièrement les riverains du cours d'eau et les sensibilisent aux différentes problématiques du territoire et plus particulièrement de leurs parcelles. Bons nombres d'entre eux commencent à changer leurs pratiques dans le but d'améliorer la qualité de leurs parcelles et donc de l'environnement. Des abreuvoirs et des protections de berges ont ainsi été créés pour limiter le piétinement bovin et des clôtures refaites par exemple.

Dans le cadre de la DIG de 2013 sur la Taude, le bureau d'étude SERAMA avait réalisé une pré-étude sur les ouvrages de Souvigné sur Sarthe qui n'adhérait pas encore au Syndicat. Cette pré-étude a



permis à la technicienne de rencontrer les riverains et de connaître leur ressenti sur les obligations réglementaires. Tous étaient partants pour réaliser une étude complémentaire et étaient conscients des enjeux environnementaux.

L'étude sur les ouvrages débutée en septembre 2015 se poursuit. Nous en sommes actuellement à la phase 3, Projet détaillé. Le syndicat doit maintenant présenter aux propriétaires ces scénarii pour ensuite qu'ils acceptent un des scénarii. Nous devrions finaliser l'étude courant 2018.

## 5. Budget et financement

Les travaux se sont déroulés sur les communes de Grez en Bouère et Bouère :

Le coût des travaux sur le territoire du Syndicat est décomposé de la manière suivante :

- Entretien : 7 056.60 €
- Embâcle : 6 732 €
- Gros abattage : 13 860 €
- Terre végétale : 3 600 €
- Terrassement : 4 497 €
- Recharge en granulats : 6 900 €
- Enrochement : 7 186.39 €
- Béton : 1 656 €
- Passerelle : 4 800 €
- Mini seuil : 3 096 €
- Abreuvoir en descente aménagée : 10 608 €
- Abreuvoir passage à gué : 1 020 €
- Clôture de retour aux abords des abreuvoirs : 672 €

Soit un total de 71 683.99 € TTC, subventionné à 80% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil départemental 53 et la Région pays de la Loire.

## 6. Bilan et perspective

Le syndicat vient d'entamer sa deuxième année de travaux sur la partie mayennaise. L'arrêté de travaux pour la partie sarthoise nous a été envoyé, par conséquent, les travaux sur la partie sarthoise vont débiter à l'automne 2018.

La perspective principale pour les années suivantes est dans un premier temps de finaliser l'étude sur les ouvrages, dans un deuxième temps de commencer les travaux d'aménagements sur les sites favorables et dans un troisième temps de continuer les travaux sur la partie mayennaise de la Taude et du Fondrieux (affluent principal de la Taude).

En 2017, nous avons poursuivi les travaux d'aménagement du bourg de Bouère entamés en 2016 et les avons finalisés. (voir photos en annexe 1)

## 7. Annexes

7.1. Annexe 1 : Photos travaux

7.2. Annexe 2 : Cartographie des travaux 2017



Annexe 1 : Photo des travaux ouvrages  
Recharge en granulats : Bourg de Bouère

Fin de travaux



4 mois après





## Banquette et recharge en granulats





## Abreuvoirs et passage à gué



## Passerelle





# CARTOGRAPHIE DES TRAVAUX 2017 SUR LE BASSIN DE LA TAUDE

